



Christophe Prudhomme, était lundi invité par la CGT Santé O4 pour débattre de la santé sur le territoire. PHOTO NV

Permettre la continuité de la prise en charge

Santé

La CGT a, lundi, organisé un débat sur l'accès aux soins.

Le médecin urgentiste Christophe Prudhomme plaide pour du 100% service public.

DIGNE

Christophe Prudhomme, médecin urgentiste, membre de la direction fédérale CGT Santé et Action sociale, était lundi soir à Digne pour un débat public organisé par la CGT Santé O4. Son point de vue sur « *Les réformes profondes* » que nécessite le système de soins s'est articulé à la position du syndicat concernant la réorganisation des services à l'hôpital de Digne. Pour Christophe Prudhomme la mise en lumière de la situation déplorable des EHPAD constitue un tournant dans la prise de conscience citoyenne comme dans la démonstration de la mauvaise pente à laquelle conduit la privatisation de la santé. « *Les maisons de retraite sont les premières à avoir basculé dans le secteur marchand* » et les usagers paient le prix fort « *du retour sur investissement et des dividendes versés aux actionnaires* ». Le médecin plaide pour la simplicité, gage d'une santé égalitaire et solidaire : « *100% de service public, en ville et à l'hôpital* ». Sortir aussi de la complexité des remboursements et non remboursements (dépassements d'honneur, restes à charges...) « *C'est un principe du système libéral, dit l'intervenant, plus on augmente la complexité, plus on multiplie les sources de profit. La solution, c'est un collecteur unique et un remboursement à 100% par la Sécurité sociale.* » La réforme s'entend aussi du point de vue de l'évolution

MARTIGUES Réunion publique sur le nucléaire avec la France insoumise

Dans le cadre de la campagne nationale pour sortir du nucléaire, les Insoumis de Martigues et Saint-Mitre-les-Remparts organisent une réunion publique aujourd'hui à 18h à la Maison du tourisme (Salle Gallian-Hurard). Cette réunion publique sera rythmée par la projection de clips et une votation citoyenne.

Conseil de territoire

Le conseil de territoire du Pays de Martigues se tiendra demain, à 17h30, à l'hôtel d'agglomération.

PAYS DE MARTIGUES

Une exposition sur l'égalité professionnelle

Dans le cadre des diverses initiatives sur les droits des femmes proposées depuis le 8 mars, l'exposition sur l'égalité professionnelle intitulée « *Tous les métiers sont mixtes* » est visible à la Maison des projets de Port-de-Bouc jusqu'à demain (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30) et à la salle Gagarine vendredi (mêmes horaires). Elle fera escale à Martigues du 19 au 23 mars à l'hôtel de ville avant de prendre le chemin de Saint-Mitre-les-Remparts (Bibliothèque Charles-Rostain) du 26 au 31 mars.

Balade archéologique au site de Saint-Blaise

Une balade archéologique dans le site aux multiples occupations historiques et dans la forêt de Castellon est proposée samedi de 10h à 15h. Outre les chaussures de marche, il est conseillé de prévoir un pique-nique.

MARSEILLE

Fermeture nocturne des tunnels

Afin d'effectuer des travaux de maintenance, les tunnels Joliette, Vieux-Port sens Nord / Sud et Saint-Charles seront fermés cette nuit de 22h à 5h30. La nuit de jeudi à vendredi de 21h à 5h30, ce sera le tour du tunnel Saint-Charles. Les tunnels exploités par la Métropole Aix-Marseille-Provence (Vieux-Port, Major, Joliette et Saint-Charles) restent généralement ouverts toutes les nuits de chaque week-end afin de ne pas entraver le trafic routier le samedi (soir de sorties) et le dimanche (soir de retour de week-end).

Citoyenneté, emploi et poste restante

Politique de la ville

Le maire de la Seyne explique comment répondre aux sollicitations de la ministre de la Culture, et à la problématique de la continuité du service postal sur le territoire.

Il évoque également l'emploi, le stationnement et les services publics...

LA SEYNE

« *Nous n'avons pas attendu les sollicitations de Sandra Torres et Nathalie Bizaris* », lance Marc Vuillemot le maire PS et gauche de la deuxième ville du département.

Deux élus de son opposition qui ont essayé de tacler bien maladroitement le premier magistrat de l'ex-cité des Chantiers concernant les solutions pour poursuivre le service postal dans le quartier de Tamaris. « *Nous travaillons depuis un an et demi avec l'État et la direction départementale de la Poste sur ce sujet* », reprend-il. Avec comme piste de travail, une Maison de services au public dans laquelle la Poste pourrait être maintenue aux côtés d'autres services. Comme l'implantation d'une antenne de La Seynoise des eaux « *au plus près des habitants des quartiers Sud* ».

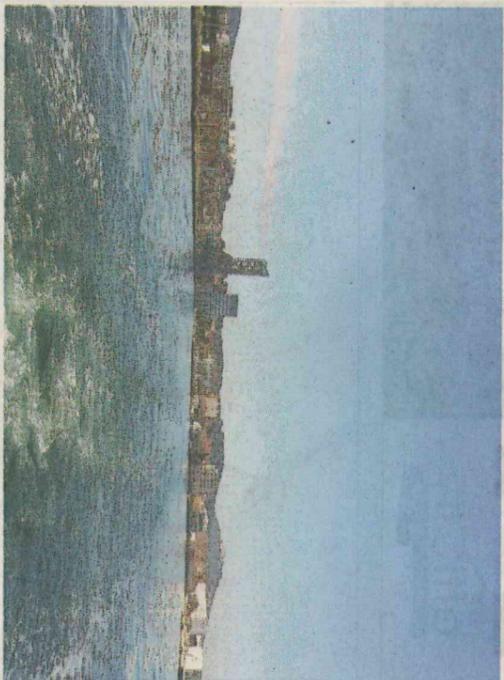
Un dispositif qui a déjà fait ses preuves en milieu rural et qui pourrait sauver la Poste, explique Marc Vuillemot. « *Sous réserve que les ayants droit n'exercent pas leur droit de retour* », nuance-t-il.

« *Les deux conseillers municipales un peu espiègles sur le sujet sont sensé-t-il mal informées: ces locaux qui abritent aujourd'hui ce service public n'est pas contrairement à ce qu'elles prétendent une propriété communale mais ont été légués par Michel Foch dans les années 1890 au ministère des Postes et des Télécom-*

« *Si d'aventure cela se produisait, nous pourrions relocaliser une activité de Maisons de services au public au sein du Clos Saint-Louis* », poursuit le maire de La Seyne. Il s'agit de la bibliothèque du quartier de Tamaris. Une proposition qui tomberait à point nommé, puisque cela permettrait justement de répondre aux sollicitations de la ministre de la Culture qui est de faire des bibliothèques des lieux dans lesquels il y a autre chose que seulement des livres. Du coup, une petite aide à l'aménagement du ministère serait la bienvenue.

Concernant ensuite les chiffres du chômage, Marc Vuillemot insiste sur un point précis, celui concernant la baisse affectant les moins de 26 ans qui est de 10,6% sur l'ensemble du territoire seynois, tous quartiers confondus : « *C'est une singularité qu'on ne trouve pas ailleurs où l'écart reste considérable et va du simple au double* », insiste-t-il. Une performance qui est à rapprocher aussi du travail effectué par le monde associatif des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville qui bénéficierait dans ce cadre d'un financement régional remis en cause (lire notre édition du week-end). Autre point abordé au cours de cette rencontre, celui de l'augmentation des comportements peu responsables des automobilistes quant à leur mode de stationnement (+3000 en 3 mois). Le maire rappelle la nécessité de respecter le mode d'emploi et rotations induites par les zones bleu et rouge. Une contre-partie à la gratuité « *qui permet de libérer des places pour ceux qui veulent venir faire leurs courses, aller au restaurant et qui participent à redynamiser le centre ancien.* »

Thierry Turpin



Les orientations de la gestion communale expliquées aux administrés. PHOTO STRV